



Communication avec la hiérarchie

Par **desimar**, le **05/12/2008** à **10:46**

Bonjour

J'ai reçu de mon responsable directe un courrier de mise à pied avec retention sur mon salaire pour le fait que j'ai envoyé un e-mail à notre responsable au siège pour la relancer au sujet du financement de mes études par correspondance dont je lui avais quelques jours auparavant.

Ma question est de savoir de manière général si la loi m'interdit de communiquer avec hiérarchie en outre passant mon responsable hiérarchique directe. Mon responsable me fait savoir qu'en aucun cas nous n'avons le droit nous qui sommes sous sa responsabilité directe de communiquer avec nos supérieurs au siège. Je voudrais connaître les dispositions légales quant à ce cas ci.

Je vous remercie d'avance et à bientôt

Par **gigi**, le **05/12/2008** à **10:56**

bjr desimar, je connais pas bien la loi du travail, mais c'est plus que logique qu'ils ne touchent pas le droit de toucher à votre paie, ça va pas non? allez au procureur

Par **desimar**, le **05/12/2008** à **11:07**

Bonjour Gigi,

Je te remercie pour ta réponse. Je voudrais que avant d'en arriver là ce que la loi dit au sujet de la communication avec la hiérarchie. Car je n'ai fait circuler aucune information

compromettante pour l'entreprise.C'est comme si on essayait de nous baillonner bref.
Je voudrais si c'est interdit car à ce que je sache aucun règlement interieur ne peut prévaloir sur la loi.
Merci et à bientôt Gigi

Par **gigi**, le **05/12/2008** à **11:15**

un superviseur va vous repondre cert a votre question,mais moi de ma part je suis scandalisé de fait q ils peuvent touché a votre salaire come une sanction

Par **desimar**, le **05/12/2008** à **11:20**

Merci une nouvelle fois.
Helas c'est la sanction qu'il m'a appliqué sans qualifier correctement les faits.
J'attens la reponse du superviseur et en fonction de cela je verrai les actions à entreprendre.
Merci

Par **gigi**, le **05/12/2008** à **11:29**

bon courage,et ne vous laissé pas faire,allez y jousqua bout dans vous demarches(pardon pour les fautes ortographique,je ne suis pas francaise)

Par **desimar**, le **05/12/2008** à **11:33**

Merci Gigi et au plaisir de se revoir sur ce forum